

FEDERATION DES MAISONS DES SCIENCES DE L'HOMME DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Appel à projets « Jeunes chercheuses jeunes chercheurs » 2024

Publication de l'appel : 24 novembre 2023

Clôture : 9/01/2024 à 14h

Adresse d'envoi du formulaire : aap-federation-mshe-mshd@ubfc.fr

Contexte et objectifs :

La fédération des MSH de Bourgogne Franche-Comté lance un nouvel appel à projets à destination des jeunes chercheuses et jeunes chercheurs (JCJC) pour l'organisation de séminaires ou d'atelier (« workshop ») sur des thématiques scientifiques émergentes.

L'objectif est de susciter et soutenir l'organisation de séminaires, d'ateliers par des jeunes collègues souhaitant développer leur réseau de collaboration, sensibiliser la communauté régionale Bourgogne Franche-Comté à leur thématique de recherche et inscrire leur dynamique de travail dans l'espace régional, ou encore faire venir en région des collaborateurs nationaux et internationaux.

Contenu scientifique et critères d'éligibilité :

L'appel à projets concerne toutes les thématiques du domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS) ou interdisciplinaires intégrant les SHS et s'adresse à l'ensemble des jeunes collègues des laboratoires de recherche de Sciences Humaines et Sociales fédérés à l'une ou l'autre des MSH de la région Bourgogne Franche-Comté.

Les projets peuvent être portés par une chercheuse ou un chercheur en fin de thèse ou avec au plus 5 années d'expérience post-thèse.

Les projets de séminaire ou d'atelier devront être ouverts et libres d'accès à l'ensemble de la communauté scientifique régionale et pourront être organisés dans l'une ou l'autre des MSH à Besançon ou Dijon. L'organisation selon un format hybride est obligatoire ; les lauréats pourront s'appuyer sur les ressources logistiques des MSH.

Modalités :

Le soutien financier proposé par cet AAP est une enveloppe globale de **1500 € maximum** par projet lauréat.

Toutes les dépenses motivées dans la proposition sont éligibles à l'exclusion des dépenses d'investissement (>1000€ HT) et des salaires.

Les propositions devront être envoyées à aap-federation-mshe-mshd@ubfc.fr au plus tard le 09/01/2024.

4 propositions seront financées sur l'appel à projets 2024. L'évaluation des propositions sera faite sur la base des critères de l'appel à projets : porteur JCJC, sujet de recherche émergent, interdisciplinarité, qualité de la proposition (état de l'art, objectifs, livrables).

Calendrier :

Publication de l'AAP : **24/11/2023**

Dépôt des projets : au plus tard le **9/01/2024 à 14h**

Réponse aux lauréats : à partir du 29/01/2024

Date limite d'engagement des crédits : 15/11/2024

Date de fin de réalisation du projet : 31/12/2024

Conditions :

Soumission d'un dossier complet (formulaire joint) d'un maximum de 4 pages.

Le porteur du projet (en fin de thèse ou avec au plus 5 années d'expérience post-thèse) doit être/ ou avoir été associé à l'un des laboratoires fédérés de l'une des deux MSH.

Le dossier devra recevoir le visa du Directeur/Directrice du laboratoire d'appartenance du porteur scientifique

Le porteur s'engage à fournir le programme définitif du séminaire ou atelier comportant le logo des deux MSH au moins trois semaines avant la tenue du séminaire ou atelier.

Dépôt :

Envoi du dossier complet et signé uniquement par voie électronique à l'adresse : aap-federation-mshe-mshd@ubfc.fr

Pour tout renseignement complémentaire :

o MSHE Besançon : gestion.mshe@univ-fcomte.fr/ 03 80 66 51 51

o MSH Dijon – Nélia ROULOT – nelia.roulot@u-bourgogne.fr/ 03 80 39 52 53